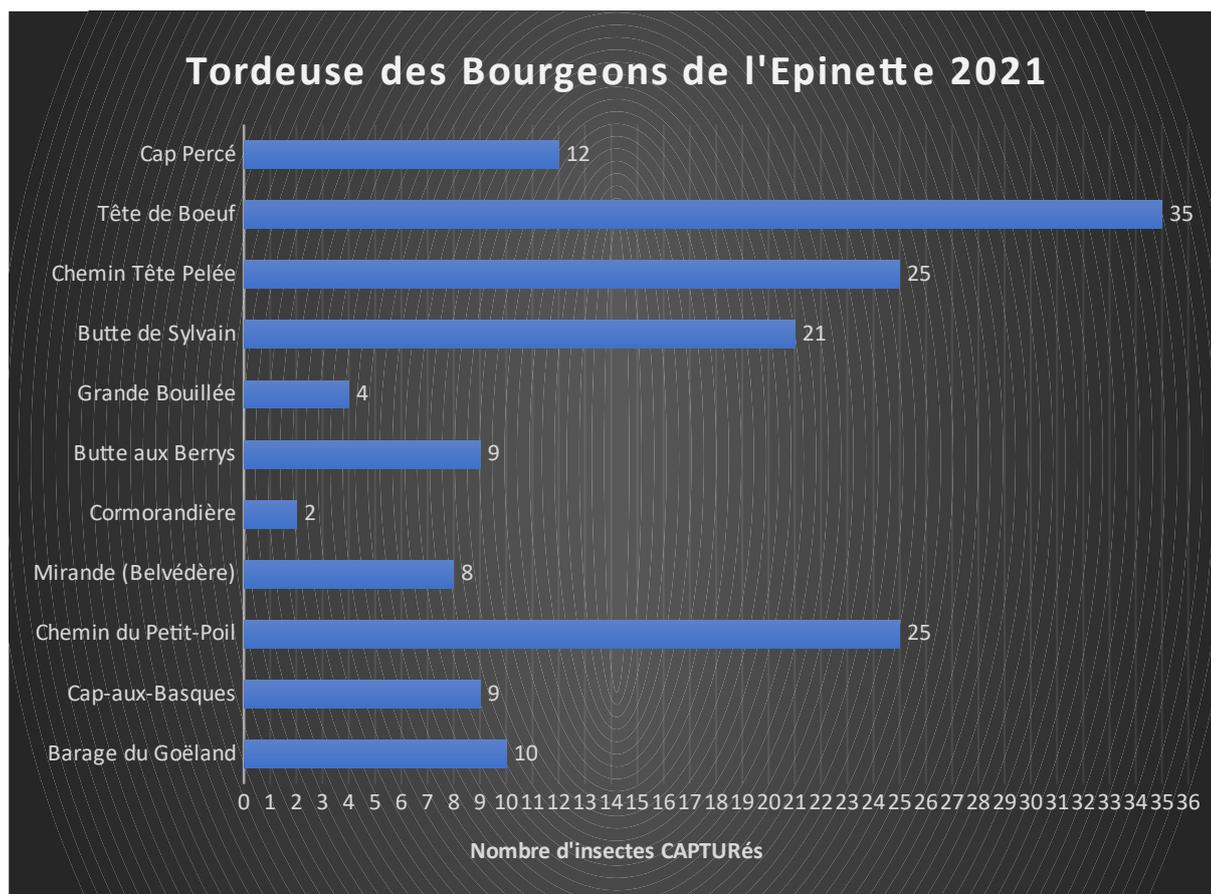


Suivi de la tordeuse des bourgeons de l'épinette 2021

Résultats de la détection effectuée en 2021



Mise en place des pièges à Saint-Pierre : 29 juin 2021

Mise en place des pièges à Miquelon : 8 juillet 2021

Mise en place des pièges à Langlade : 13 juillet 2021

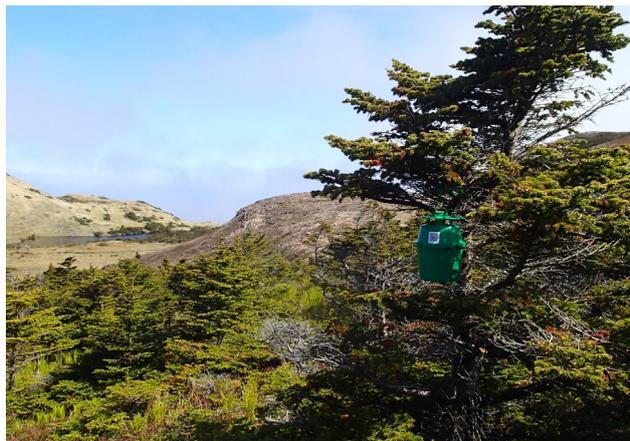
Visite des pièges : 1 fois par semaine

Par rapport à 2019, le nombre de tordeuses piégées est en baisse et reste à un niveau faible.

Au vu des valeurs constatées, aucune intervention particulière n'est préconisée si ce n'est la poursuite du suivi.

Les échantillons d'insectes piégés à Saint-Pierre et Miquelon cette année seront envoyés au centre de foresterie de l'Atlantique à Frédéricton, pour analyse génétique.

Connaître et identifier la tordeuse du bourgeon de l'épinette



Les pièges à phéromones sont contrôlés toutes les semaines par les agents de la DTAM. Photo : DTAM



Petite larve sortant du bourgeon ; jeune larve et masses d'œufs sur un rameau.
Photos : Centre de foresterie des Laurentides



Exemples de spécimens de TBE recueillis dans l'archipel. Le papillon d'environ 1 cm peut se déplacer sur de grandes distances.
L'image de gauche montre une TBE avec des œufs.
Photos : DTAM.

Pour en savoir plus sur la TBE, consultez « [La tordeuse des bourgeons de l'épinette](#) »
Centre de foresterie des Laurentides (Ressources naturelles Canada)